

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 08 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf le huit avril à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean Vaubourg.

Étaient présents : MM CHEVRIER Patrick, COLLET Olivier, LAURENT Michel, LOISANT André, RENAUDIN Sandy, ZEN Pierre

Était Absent excusé avec pouvoir : SCHLIENGER Jean-Marie a donné son pouvoir à Monsieur CHEVRIER Patrick

Était Absente non excusée : DELHAYE Karine

Secrétaire de séance : CHEVRIER Patrick

Après avoir constaté le quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Ordre du jour :

- ✚ Approbation des comptes administratifs –forêt – principal - lotissement
- ✚ Approbation des comptes de gestions – forêt – principal – lotissement
- ✚ Affectation des résultats
- ✚ Participation au SMIC
- ✚ Subvention aux associations
- ✚ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019
- ✚ Vote des budgets –bois- lotissement -principal

Approbation de compte administratif principal : 01/03/2019

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Collet Olivier , délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par M. VAUBOURG Jean, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, a l'unanimité

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2017 (a)		122 900.50		138 966.15		261 866.65
Opérations de l'exercice 2018	143 568.68	6 307.82	128 885.69	144 167.50	272 454.37	150 475.32
résultat exercice 2018 (b)	137 260.86			15 281.81		
RAR 2018 ©	17 411.53					
Résultats de clôture(a+b+c)	14 360.36			154 247.96		139 887.60

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Approbation de compte administratif de la forêt : 02/03/2019

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Collet Olivier , délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par M. VAUBOURG Jean, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, a l'unanimité

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2017 (a)		12 541.83		78 197.22		90 739.05
Opérations de l'exercice 2018			3 874.27	36 692.74	3 874.27	36 692.74
resultat exercice 2018 (b)				32 818.47		32 818.47
Résultats de clôture(a+b+c)		12 541.83		111 015.69		123 557.52

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Approbation de compte administratif budget lotissement : 03/03/2019

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Collet Olivier , délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par M. VAUBOURG Jean, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, a l'unanimité

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2017 (a)	9 557.69			49 080.55	9 557.69	49 080.55
Opérations de l'exercice 2018	1 180.00	10 737.69	11 917.69	33 281.49	13 097.69	44 019.18
resultat exercice 2018 (b)		9 557.69		21 363.80		30 921.49
Résultats de clôture(a+b+c)				70 444.35		70 444.35

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Approbation des comptes de gestions : 04/03/2019 - 05/03/2019

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018, et les décisions modificatives éventuelles qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état du restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le conseil municipal a l'unanimité déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018, par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de leur part.

Affectation de résultat budget communale : 06/03/2019

Après avoir approuvé le compte administratif, le conseil municipal **décide à l'unanimité** l'affectation de résultat comme suit :

Fonctionnement	A) Résultat de l'exercice	15 281.81
	B) Résultat antérieur reporté	138 966.15
	C) Résultat à reporter (A+B)	154 247.96
Investissement	D) Solde d'exécution d'investissement	- 137 260.86
	E) Solde reporté	122 900.50
	D001 (Besoin de financement)	14 360.36
	G) Besoin de financement (e+f)	14 360.36
Décision d'affectation : besoin de financement au R1068 investissement (G)		14 360.36
Report en fonctionnement R002(C-G)		139 887.60

Participation syndicale budgétaire pour le Smic : n°07/03/2019

M. Le Maire donne lecture de la délibération du Syndicat Mixte Départemental pour l'Informatisation Communale concernant la participation financière pour les Communes, le conseil syndical du SMIC des Vosges, souhaite reconduire le mode de calcul des cotisations annuelles au SMIC des Vosges voté lors du budget 2018. Ce mode de calcul repose sur **une forfaitisation** avec un **montant minimum** d'adhésion fixé à **60.00 €** pour les communes comptant jusqu'à **20 habitants**. La forfaitisation augmente ensuite le montant de l'adhésion de **5 € par tranche de 10 habitants**. De plus il souhaite reconduire également le plafond de cotisation maximum qui serait fixé à 2000.00

Le conseil municipal à l'unanimité accepte le montant de la participation qui suit : **Contribution 2019 : 135,00 €**

Subventions aux associations : n°08/02/2019

Le conseil municipal, après avoir entendu les demandes de subventions reçues en mairie et vu les dépenses engagées dans le précédent exercice,

	Délibération 2018	Montant versé en 2018
Foyer rural Bouxurulles	1000€ - réduit de la facture des bancs	625 €
Association Catmandou	50 €	50 €
Amicale des donneurs de sang	100 €	100 €
A.D.M.R	1 €/habitant (pop insee)	625 €
Subvention communale loisirs	50 €/enfant/an	350 €
Bon naissance	60 € en bon d'achat	120 €

Décide à l'unanimité de **FIXER** comme suit la liste des subventions allouée au titre de l'année 2019

Foyer rural de Bouxurulles	1000 €
----------------------------	--------

Amicale des donneurs de sang	100 €
Subvention communale loisirs	50€/enfant/an
Bon naissance	60 € en bon naissance

La subvention à l'ADMR ne sera pas reconduite : 4 contre ; 1 pour ; 3 abstentions ; et 2 pour baisser la subvention à 0.25 € par habitant

Autorise M. le Maire à mandater ces subventions tout au long de l'année

Vote des taxes locales : 09/03/2019

Après avoir étudié, l'état de notification des taux d'impositions des taxes directes locales 2018 transmit par la trésorerie ;

Et compte tenu que le produit attendu est suffisant ;

Le conseil décide à la majorité de ne pas augmenter, ni diminuer les taux d'imposition par rapport à 2018

Soit un taux pour :

la taxe d'habitation de : 23.75 %

la taxe foncière bâti de : 17.47 %

la taxe foncière non bâti : 27.36 %

Motion concernant le projet « Bienvenue en France » : n°10/03/2019

La commune de Bouxurulles tient à marquer sa profonde indignation et sa vive opposition à l'augmentation des frais d'inscription, pour les étudiants extracommunautaires, prévue par le plan «Bienvenue en France», qui constituerait une remise en cause inadmissible des valeurs d'ouverture et d'universalisme portées par les universités Françaises

En effet, le conseil municipal à la majorité des suffrages exprimés, nourrit une vive inquiétude quant aux conséquences sociales et économiques que pourrait engendrer la mise en application de ce décret sur la Lorraine.

Vote du Budget forêt 2019 : n°11/03/2019

Le conseil municipal, à l'unanimité

Après avoir entendu l'exposé d'où il résulte que les dépenses et recettes prévues au budget primitif de 2019 se répartissent comme suit

Dépenses			Recettes			
FONCTIONNEMENT	Ch. 011	Charges à caractère général	10 323,00 €	Ch. 013	Atténuations de charges	
	Ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés		Ch. 70	Produits des services, du domaine et ventes	8 400,00 €
	Ch. 65	Autres charges de gestion courante		Ch. 73	Impôts et taxes	
	Ch. 014	Atténuations de produits		Ch. 74	Dotations, subventions et participations	
				Ch. 75	Autres produits de gestion courante	
	Total des dépenses de gestion courante		10 323,00 €	Total des recettes de gestion courante		8 400,00 €
	Ch. 66	Charges financières		Ch. 76	Produits financiers	
	Ch. 67	Charges exceptionnelles				
	Ch. 022	Dépenses imprévues	1 000,00 €			
	Total des dépenses réelles		11 323,00 €	Total des recettes réelles		8 400,00 €
	Ch. 023	Virement à la section d'investissement	10 000,00 €	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert				
	total des dépenses d'ordre		10 000,00 €	total des recettes d'ordre		- €
				R002 RESULTAT REPORTE N-1		111 015,69 €
TOTAL		21 323,00 €	TOTAL		119 415,69 €	

INVESTISSEMENT	Dépenses			Recettes		
	Ch. 20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)		Ch. 13	sub d'investissement	
	Ch. 21	Immobilisations corporelles	8 000,00 €			
	Ch. 21	rar 2018				
	Total des dépenses d'équipement		8 000,00 €	Total des dépenses d'équipement		€ -
	Ch. 020	Dépenses imprévues		Ch. 10	dotation	
	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées		Ch.1068	excédent fond capitalisé	
				Ch.16	depot caution	
	Total des dépenses financières		- €	Total de recettes financières		€ -
				Total des recettes réelles		
					€ -	
Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre se		Ch. 021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	10 000,00 €	
			Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre section		
total des dépenses d'ordre		- €	total des recettes d'ordre		10 000,00 €	
			R002 RESULTAT REPORTE N-1			
			12 541,83 €			

Après s'être assuré que tous les crédits prévus au budget sont nécessaires au bon fonctionnement de ce service,

VOTE pour faire face à ces dépenses, les ressources ci-dessus indiquées,

Objet : Vote du Budget lotissement 2019 : n°12/03/2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir entendu l'exposé d'où il résulte que les dépenses et recettes prévues au budget primitif de 2019 se répartissent comme suit

FONCTIONNEMENT	Dépenses			Recettes		
	Ch. 011	Charges à caractère général	62 000,00 €	Ch. 013	Atténuations de charges	
	Ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés		Ch. 70	Produits des services, du domaine et ventes	
	Ch. 65	Autres charges de gestion courante	8 449,35 €	Ch. 73	Impôts et taxes	
	Ch. 014	Atténuations de produits		Ch. 74	Dotations, subventions et participations	
				Ch. 75	Autres produits de gestion courante	5,00 €
	Total des dépenses de gestion courante		70 449,35 €	Total des recettes de gestion courante		5,00 €
	Ch. 66	Charges financières		Ch. 76	Produits financiers	
	Ch. 67	Charges exceptionnelles				
	Ch. 022	Dépenses imprévues				
Total des dépenses réelles		70 449,35 €	Total des recettes réelles		5,00 €	
Ch. 023	Virement à la section d'investissement		Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	62 000,00 €	
Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre	62 000,00 €				

total des dépenses d'ordre	62 000,00 €	total des recettes d'ordre	62 000,00 €
		R002 RESULTAT REPORTE N-1	70 444,35 €
TOTAL	132 449,35 €	TOTAL	132 449,35 €

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	Ch. 20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	Ch. 13	sub d'investissement
	Ch. 21	Immobilisations corporelles		
	Ch. 21	rar 2018		
	Total des dépenses d'équipement		Total des dépenses d'équipement	
		- €		€ -
	Ch. 020	Dépenses imprévues	Ch. 10	dotation
	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	Ch.1068	excédent fond capitalisé
			Ch.16	depot caution
	Total des dépenses financières		Total de recettes financières	
	- €		€ -	
		Total des recettes réelles		
			€ -	
Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	Ch. 021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	
		Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre section	
total des dépenses d'ordre		total des recettes d'ordre		
	- €		€ -	
		R002 RESULTAT REPORTE N-1		
TOTAL		TOTAL		
	- €		€ -	

Après s'être assuré que tous les crédits prévus au budget sont nécessaires au bon fonctionnement de ce service,

VOTE pour faire face à ces dépenses, les ressources ci-dessus indiquées,

Objet : Vote du Budget principal 2019 : n°13/03/2019

Le conseil municipal, à l'unanimité

Après avoir entendu l'exposé d'où il résulte que les dépenses et recettes prévues au budget primitif de 2019 se répartissent comme suit

FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes			
	Ch. 011	Charges à caractère général	71 700,00 €	Ch. 013	Atténuations de charges	5 500,00 €
	Ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés	25 580,00 €	Ch. 70	Produits des services, du domaine et ventes	8 015,00 €
	Ch. 65	Autres charges de gestion courante	20 400,00 €	Ch. 73	Impôts et taxes	58 611,00 €
	Ch. 014	Atténuations de produits	11 984,00 €	Ch. 74	Dotations, subventions et participations	62 213,00 €
				Ch. 75	Autres produits de gestion courante	16 000,00 €
Total des dépenses de gestion courante		129 664,00 €	Total des recettes de gestion courante		150 339,00 €	

Ch. 66	Charges financières	1 968,39 €	Ch. 76	Produits financiers	2,00 €
Ch. 67	Charges exceptionnelles	1 200,00 €			
Ch. 022	Dépenses imprévues	2 000,00 €			
Total des dépenses réelles		134 832,39 €	Total des recettes réelles		150 341,00 €
Ch. 023	Virement à la section d'investissement	77 010,64 €	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 425,00 €
Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre	4 161,00 €			
total des dépenses d'ordre		81 171,64 €	total des recettes d'ordre		5 425,00 €
					R002 RESULTAT REPORTE N-1
TOTAL		216 004,03 €	TOTAL		295 653,60 €

Dépenses			Recettes		
Ch. 20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	14 700,00 €	Ch. 13	sub d'investissement	33 155,96 €
Ch. 21	Immobilisations corporelles	103 756,00 €			
Ch. 21	rar 2018	17 194,00 €			
Total des dépenses d'équipement		135 650,00 €	Total des dépenses d'équipement		33 155,96 €
Ch. 020	Dépenses imprévues	3 000,00 €	Ch. 10	dotation	28 000,00 €
Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	13 612,90 €	Ch.1068	excédent fond capitalisé	14 360,36 €
			Ch.16	depot caution	1 000,00 €
Total des dépenses financières		16 612,90 €	Total de recettes financières		43 360,36 €
					Total des recettes réelles
			76 516,32 €		
Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	5 425,00 €	Ch. 021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	77 010,64 €
			Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 161,00 €
total des dépenses d'ordre		5 425,00 €	total des recettes d'ordre		81 171,64 €
TOTAL		157 687,90 €	TOTAL		157 687,96 €

Après s'être assuré que tous les crédits prévus au budget sont nécessaires au bon fonctionnement de ce service,

VOTE pour faire face à ces dépenses, les ressources ci-dessus indiquées,

Questions et informations

- M. le Maire donne lecture de la directrice ACM Mirecourt « l'aventure » responsable activité jeunesse - Foyer ruraux des Vosges.

Le centre social l'arboré-sens organise un accueil collectif de mineur en direction des 12 /17 ans durant l'été (en général 3 semaines en juillet), pour ce faire il cherche un village pour les accueillir. Les années précédentes le camp ados s'est arrêté à Poussay pour y refaire une partie du mur d'enceinte de l'église ou encore à Juvaincourt : une mare pédagogique a vu le jour. Une fontaine à également été rénové grâce aux chantiers jeunes. Sur la convention de l'année dernière, la fédération des foyers ruraux se portait garante quant à l'organisation de l'Accueil Collectif de Mineur, du recrutement et du paiement des animateurs à l'inscription des enfants et veille à ce que les normes de la DDCSPP soient respectées au sein de l'ACM. Le village quant à lui doit trouver un chantier adéquat (pas de travaux en hauteur par exemple) sécurise l'accès et fournit le matériel nécessaire à la réalisation du chantier. Une salle est demandée pour que les mineurs puissent aller aux toilettes et se mettre au sec en cas de grosse pluie ou d'orage.

Les élus ne sont pas contre cette proposition d'accueil, ils suggèrent la rénovation des murets de soutènement du chemin dit « derrière les vignes »

- M. Loisant informe les élus que la SAUR va engager une 1ere tranche de travaux pour le remplacement de tuyaux.